



N° 150
18 février 2004
Bimensuel

Dans ce numéro



ACTUEL

Diminuer les prix de la téléphonie mobile à l'Etat grâce à un accord avec Swiscom.

3



EMPLOI

16 postes vacants.

6



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine.

7



MEMENTO

Paris sans fin, l'ouvrage mythique d'Alberto Gicometti déroule ses pages au Cabinet cantonal des Estampes, à Vevey.

8



ANNIKA GIL

Eric Golaz, chef du SJIC, Maurice Jossevel, responsable de l'informatique des votations et élections, et Bernard Muhl, responsable du Bureau électoral cantonal.

Résultats des votations: les Vaudois sont à l'heure

Les jours de votation ou d'élection, on avait pris l'habitude de déplorer que le Canton de Vaud affiche un taux de participation médiocre, et publie ses résultats vers la fin du dimanche après-midi, après tous les autres. Comme si les Vaudois étaient prédestinés au rang peu flatteur de dernier de classe dans tous les domaines.

Cette habitude n'a plus cours. Lors des votations fédérales du 8 février dernier, le Canton de Vaud s'est illustré par une par-

ticipation supérieure à la moyenne suisse, tout en se montrant capable de communiquer ses résultats en début d'après-midi. C'est le résultat du projet *Votelec* (pour «votations et élections»), qui associe les atouts du vote par correspondance aux progrès du dépouillement assisté par ordinateur. Une réussite qui mérite quelques explications.

Page 2



Aventicum selon Anne Hochuli-Gysel

Une journée avec la directrice et archéologue du Site et Musée romains d'Avenches, Anne Hochuli-Gysel. En poste depuis 1995, elle dirige une équipe de 25 personnes qui doit réagir aussi rapidement qu'efficacement, les fouilles à Aventicum, la capitale de l'Helvétie romaine, étant tributaires des travaux publics. Actuellement, pelleuses et machines de chantier creusent le tronçon du Thermoréseau. Le temps presse,

l'argent manque et la météo jette le chaud et le froid.

Outre les fouilles archéologiques, la gestion du musée, l'enseignement universitaire, la supervision de licences et la direction de publications, Anne Hochuli-Gysel œuvre à l'ouverture du site d'Avenches au public via un cycle de conférences ainsi que via une exposition à découvrir dès le 20 février prochain à l'Espace Arlaud.

pages 4 à 5





PETITES ANNONCES

Cherche à louer: couple cherche appartement de 3 1/2 à 4 pièces avec balcon, vue sur le lac. Lausanne-sud, sous-gare ou Lausanne-est. Loyer maximum: frs 1'700.- charges comprises. Tél.: 079/545 73 12.

A louer: à Verbier, 2 ou 3 pièces dans chalets situés à 50 mètres des bus et du télécabine. Tél.: 079 279 06 87.

A vendre: fendeuse à bois, électrique, bûches de 33 cm, parfait état. A vendre également bois de feu sec, épicéa, très efficace pour allumer. Tél.: 079 361 34 90 ou 026 668 22 91.

A vendre: Alfa 33 IE, année 1994, 68'000 km, bon état. Prix: 3'000.- (à discuter). Tél.: 024 425 01 94 ou 076 575 19 20.

A vendre: camping-car Fiat Ducato 2.0 TD, 60'000 km, année 1992, capucine, lits superposés, frigo, wc, douche, auvent, porte-vélos, panneaux solaires, etc... Prix: frs 22'000.-. Tél.: 024 499 20 03.

A vendre: lit double avec matelas et sommier (200 frs), armoire 2 portes avec étagères et tringle (150 frs), canapé-lit 3 places (100 frs), urgent, à négocier. Meubles IKEA état neuf. Tél.: 021 943 70 51 (le soir) ou 079 787 52 42.

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte au secrétariat de «La Gazette», par fax, e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées ci-dessous.



La Gazette

Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Pierre-François Umiglia, Nicolas Gyger, Catherine Lavanchy, Daniel Abimi, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch



MODERNISATION

«Votelec», ça marche!

Le 8 février, le Canton de Vaud était au-dessus de la moyenne suisse pour la participation au scrutin et pour l'heure de publication des résultats. Grâce à «Votelec».

Le projet «Votelec» avait pour objectif de mettre en place simultanément le vote par correspondance généralisé ainsi que la saisie et la transmission électronique des résultats. Un programme lourd et complexe, qui exigeait un gros effort de la part des communes. Chaque commune a dû renoncer à ses vieilles habitudes et adopter les procédures uniformes qu'exige le nouveau système. L'avantage de cette uniformité est de pouvoir confier aux ordinateurs de l'Etat le calcul des totaux du canton et leur publication immédiate sur l'internet.

Les résultats du 8 février denier montrent que le système Votelec est pratiquement arrivé à maturité.

La participation électorale des Vaudois a atteint,

ce 8 février, des niveaux dont personne n'osait rêver il y a seulement trois ans: 49,7%, alors que la moyenne suisse était de 45%. C'est manifestement le résultat de l'introduction du vote par correspondance généralisé, désormais adopté par près de 95% des votants. Il se confirme que le vote par correspondance a induit une augmentation de la participation de l'ordre de 10% (par rapport à l'ensemble du corps électoral), soit environ 35'000 votants de plus.

Une informatique qui marche

Quant à la saisie informatique des résultats du scrutin dans chaque commune, elle permet désormais une exploitation immédiate et automatisée au niveau cantonal. Ainsi, le Canton

de Vaud était en mesure de publier des résultats provisoires à 14 h 30, et des résultats définitifs à 15 h, alors qu'on attendait encore les résultats de Berne, de Zurich, de Bâle ou du Tessin, notamment.

«Nous ne sommes plus vingt-quatrièmes, constate avec satisfaction Eric Golaz, chef du Service de la justice, de l'intérieur et des cultes, mais onzièmes. Et nous pouvons faire encore mieux!» En effet, le programme informatique a connu un problème inattendu qui a provoqué le doublement des votes dans une petite commune. Sans ce problème, qui devrait être résolu avant le prochain scrutin, les résultats définitifs du Canton de Vaud auraient pratiquement pu être publiés à 14 h.

LR

Précision

Suite à l'article «Directives pour l'application de la nouvelle loi sur le personnel» paru en page 7 de La Gazette du 11 février 2004, la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires vaudois (FSF) demande que soit publié le texte exact figurant dans les dites directives concernant les activités accessoires des collaborateurs de l'Etat de Vaud.

Voici donc ce texte qui précise la première ligne du tableau publié dans La Gazette.

1° Principes

1.1 Toute activité ac-

cessoire rémunérée, même celle exercée en dehors du travail doit être annoncée, ainsi que celle, non rémunérée, lorsqu'elle peut s'avérer incompatible avec la fonction.

L'autorité d'engagement peut interdire au collaborateur l'exercice d'une activité accessoire incompatible avec sa fonction à l'Etat. Dans le cadre de l'examen de la demande, l'autorité d'engagement procède à une pesée des intérêts entre les libertés constitutionnelles, dont l'exercice serait restreint par une interdiction, et la bonne exécution de l'activité principale du collaborateur.



Les sites flambent

Plus de 41 millions d'accès ont été enregistrés sur les sites de l'administration cantonale en 2003, soit une augmentation de plus de 100 % par rapport à 2002. Cette progression fulgurante est due aux efforts conjoints des services et de la Cellule Web pour fournir un accès simple et rapide à des informations actualisées. Les sites qui répondent concrètement aux besoins des citoyens et des entreprises viennent en tête du classement.

<http://intranet.etat-de-vaud.ch>, rubrique «Le Web», «Statistiques»

Un réseau pour la téléphonie mobile professionnelle dans l'administration permet d'en diminuer le prix

Grâce à un accord avec Swisscom, la facture téléphonique de l'Etat de Vaud subit quelques réductions. Surtout au niveau des communications de portables à portables. Celles-ci restent cependant très onéreuses.

Suite à un accord négocié récemment entre l'opérateur Swisscom et l'Etat de Vaud, les coûts de la téléphonie diminuent. Ce sont surtout les communications avec les téléphones mobiles professionnels qui bénéficient des plus grandes réductions. Mais attention, malgré cette bonne nouvelle, l'utilisation du portable reste encore beaucoup plus chère que celle d'un fixe!

Depuis la fin janvier de cette année, l'Etat de Vaud dispose d'un réseau d'entreprise de téléphonie mobile (Corporate Mobile Network) proposé par l'opérateur Swisscom à diverses entreprises. Cette offre permet de réduire les coûts des communications téléphoniques, principalement de portables à portables. André Bourget, chef du centre cantonal des télécommunications (CCT) précise: «nous avons obtenu des prix vraiment avantageux et dans le contexte actuel, pour l'Etat de Vaud, toute économie est bonne à prendre!».

Augmentation du nombre des utilisateurs de portables

L'ouverture de ce réseau d'entreprise est une bonne manière de répondre à la hausse des coûts de la téléphonie à l'Etat de Vaud. En effet, depuis la mise à disposition de télé-



Michel Walter, chef du projet, à l'affût de solutions pour réduire la facture de la communication mobile à l'Etat.

phones mobiles pour certains collaborateurs, dans les années 90, les factures ainsi que le nombre des utilisateurs ont explosé (environ 1000 collaborateurs disposent d'un portable à l'heure actuelle). Néanmoins, comme le

rappelle Michel Walter, chef du projet au Centre cantonal des télécommunications, l'utilisation d'un portable reste toujours plus chère que celle d'un fixe: «Même avec la mise en place de ce réseau d'entreprise, une conversation depuis et vers un portable reste très onéreuse. Ce n'est pas un réseau interne à l'Etat de Vaud, comme le numéro 316, qui est quasiment gratuit».

Mode d'emploi

Pour l'utilisateur d'un téléphone mobile professionnel, les changements d'habitude seront minimes. Le seul coup à prendre sera de faire précéder d'un «+41» tous les numéros d'appels faits depuis le portable, afin de faire passer les appels dans un «processus de facturation différent chez Swisscom» et bénéficier des tarifs avantageux. Pour Michel Walter, la règle la plus importante à suivre reste la modération dans l'usage du téléphone mobile: «Il faut téléphoner avec le fixe dès qu'on en a la possibilité et utiliser le portable en dernier recours!». Il ne reste plus qu'à attendre les premières factures de téléphone pour voir si elles ont diminué comme prévu...

Adrienne Vogel

Comment bénéficier d'un téléphone mobile à usage professionnel?

1. Justifier son besoin d'un téléphone mobile pour usage professionnel auprès de son supérieur et obtenir l'autorisation de son chef de service.
2. Adresser une demande, par messagerie électronique à André Bourget, chef du centre cantonal des télécommunications, à l'adresse suivante: andre.bourget@dpsi.vd.ch avec en pièce jointe l'autorisation délivrée par le chef de service.
3. Lors de la livraison de l'appareil il sera nécessaire de signer une attestation spécifiant le type d'utilisation de l'appareil: uniquement pour un usage professionnel ou pour un usage mixte (professionnel + privé) auquel cas une participation financière mensuelle sera demandée.
4. En cas de grosse facture

ou de doutes quant à une utilisation abusive du téléphone portable, la facture détaillée sera vérifiée par le service comptabilité de votre service.

Ces étapes ne dispensent pas de garder à l'esprit que le téléphone portable est un outil pratique mais très cher. A utiliser donc avec modération!

AV



Anne Hochuli-Gysel, archéologue

Directrice et archéologue du Site et Musée romains d'Avenches et de la Fondation Pro Aventico, Anne Hochuli-Gysel jette des ponts entre le passé et le présent.

Au cœur de la terre glacée reposent des objets précieux et usuels. Ces trésors cachés, patrimoine vaudois, font partie de sa vie. L'époque qu'ils racontent a tracé les grandes lignes de sa carrière professionnelle. Mais, à l'inverse du sol figé par le froid hivernal, c'est avec beaucoup de chaleur qu'Anne Hochuli-Gysel reçoit dans son bureau du secrétariat du Site et du Musée Romain d'Aventicum.

«Je suis en poste comme directrice du Site et Musée romains d'Avenches et de la Fondation Pro Aventico depuis 1995. Auparavant, j'habitais en France, à Bordeaux. En obtenant cet emploi, j'ai eu beaucoup de chance. Dans mon domaine professionnel, c'est l'un des postes les plus intéressants de notre pays.»

L'archéologue et conservatrice s'exprime de manière posée, réfléchie. Elle s'investit dans son emploi avec dynamisme et passion. Avant d'arriver à ce poste, elle a construit sa carrière en suivant divers cursus universitaires. Elle a cumulé des études en archéologie, en histoire de l'art et histoire ancienne. Elle a exercé, entre autres, à Zurich, Berne et Bonn, en Allemagne.

Ses fonctions actuelles, sur «l'un des sites les plus captivants de Suisse», elles le doit en partie à ses connaissances approfondies de l'époque romaine. Au début de sa carrière, mère d'enfants en bas âge, avec des consoeurs, elle a dirigé un projet de recherche du Fonds National Suisse sur l'antique Coire. Les résultats de cette étude ont donné deux volumes. «J'en suis plutôt fière. C'est un ouvrage de femmes. Dans les années 80, il était assez rare que les politiques nous fassent confiance et nous donnent de telles tâches.»

Un travail d'enquête

«Un travail en archéologie se mène à la manière d'une enquête. On récolte des indices un peu comme en criminologie, explique Anne Hochuli-Gysel. On retrace l'Histoire grâce à la lecture des matériaux découverts. Ainsi la démarche débute par une fouille



Anne Hochuli-Gysel est la directrice du Site et Musée romains d'Avenches et de la Fondation Pro Aventico depuis 1995.

durant laquelle on recherche des objets et des vestiges.»

«Je passe encore régulièrement sur les chantiers pour m'informer des découvertes. Pour prendre connaissance des difficultés particulières, s'il y en a. Et enfin, pour garder un contact régulier avec le responsable des fouilles.»

«Il faut encore savoir qu'à Avenches, les fouilles ne sont pas planifiées. Nous sommes tributaires des constructions qui ont lieu dans la commune et nous intervenons dans l'urgence.» Actuellement, avec l'installation du Thermoréseau, le sol Avenchois s'ouvre à l'archéologie. «Nos plus grands problèmes sont les délais, le climat, le manque de temps et d'argent», souligne la directrice.

«Pour accomplir le travail de reconstitution, on utilise des outils et des connaissances divers. Les historiens, par exemple, retracent l'histoire politique. Ils ont à leur disposition des sources écrites, comme des inscriptions sur les pierres, les textes des écrivains et des poètes antiques.»

«Il y a les outils théoriques. La datation stylistique, l'évolution de l'artisanat peut ainsi être un axe de recherche. On peut aussi faire appel à des analyses chimiques pour définir les alliages utilisés.»

«On a, par exemple, retrouvé une perle taillée dans une émeraude, explique l'ar-

chéologue. Nous avons cherché à connaître la femme à laquelle elle a appartenu. Il s'agit d'une femme parce que nous savons qu'il n'y avait qu'elles qui portaient ce type de bijou. J'ai découvert que l'émeraude était la gemme la plus appréciée dans l'antiquité. Nous avons également appris qu'elle provenait d'un gisement situé en Egypte. Ainsi, à partir d'une simple perle, c'est un tout un monde qui s'ouvre à nous. Et Anne Hochuli-Gysel de conclure, j'aime ce métier grâce auquel j'apprends en permanence.»

Une entreprise aux multiples facettes

Pour assembler les pièces de ce puzzle, la directrice dispose d'une équipe de professionnels aux formations les plus diverses: archéologues, techniciens de fouille, conservateurs-restaurateurs, dessinateurs, bibliothécaires, archiviste, etc. Pour la part administrative, elle est secondée par une secrétaire et un comptable. Cette petite armée ne serait pas complète sans le personnel auxiliaire. Il comprend les employés du musée qui s'occupent des tâches de gardiennage, de conciergerie et les femmes de ménage.

Ainsi, Anne Hochuli-Gysel dirige 25 personnes, dont la majorité est engagée par la Fondation Pro Aventico, et qui partagent l'équivalent de 15 places de travail.» Ce sont toutes des personnes très motivées, mais la

division des postes complique la gestion et la communication. En revanche, tout en ayant des comptes à rendre, je suis indépendante pour gérer les fonds qui nous sont alloués. Ceci me donne une plus grande souplesse pour gérer le personnel temporaire et donner des mandats extérieurs, comme pour la réalisation de plans en trois dimensions.»

La culture avant tout

«La politique culturelle du canton pour les musées est exemplaire. On ne nous demande pas d'être rentable. Mais nous avons pour mission d'être au service de la population. C'est ainsi que des initiatives comme des jours de gratuité, afin de donner accès à la culture à la population, sont possibles. Le seul poste où nous pouvons dégager un bénéfice est avec la boutique du musée.»

«Il y a beaucoup d'aspects que j'aime dans mon travail. Il couvre un large éventail et passe de la terre à la vitrine. On fouille, on travaille en laboratoire, on restaure les objets qui en valent la peine, puis on les expose au musée. Ensuite, on s'occupe de l'interface avec le public. Communiquer les richesses de ce site est un réel plaisir. Nous organisons des expositions temporaires pendant l'été. La grande majorité de notre public vient entre avril et septembre.»

«Pour encourager les visiteurs et faire vivre le musée auprès de la population d'Avenches, nous avons créé Les apéritifs

du musée. Au cours de ces rencontres, des discussions avec des professionnels de l'archéologie se déroulent autour du verre de l'amitié. Ces rendez-vous sont gratuits. Dans cet esprit de proximité nous permettons, par exemple, un contact direct avec des objets en les sortant des vitrines, des réserves, et en autorisant les gens à les toucher. Nous voulons faire tomber les barrières.»

Un lieu de rayonnement

En ce qui concerne la communication Anne Hochuli-Gysel chapeaute des publications scientifiques, le Bulletin Pro Aventicum ainsi que le journal d'information «Aventicum» qui paraît deux fois par an.

Aventicum est un carrefour d'échange qui, sous l'impulsion de sa directrice, rayonne non seulement à un niveau national, mais aussi au niveau international.» Nous avons organisé des tables rondes avec d'autres chercheurs. Nous essayons autant que possible d'envoyer des jeunes collègues présenter nos travaux tant en Suisse qu'à l'étranger. Ici, nous recevons régulièrement des groupes d'universitaires suisses et de pays frontaliers, tels l'Allemagne et la France.»

L'archéologue donne aussi des cours dans diverses universités.» A Avenches on supervise, en moyenne, chaque année deux travaux de licence. Cela fait partie d'une convention passée avec l'université de Lausanne. Toutes ces activités donnent

un grand rayonnement à notre canton.»

«Mon travail demande beaucoup de polyvalence de ma part. Malheureusement, dans certains domaines, je ne peux que rester dans le superficiel. Ce n'est matériellement pas possible de tout faire avec la même profondeur. En revanche, chaque exposition, chaque publication est un aboutissement.» Les découvertes archéologiques sont aussi des récompenses: c'est parfois comme un rêve.»

Ludmila Glisovic

L'archéologie et vous

Aventicum Villes en vues, une exposition du Musée romain d'Avenches du 20 février au 25 avril 2004, à l'Espace Arlaud, Place de la Riponne à Lausanne. Du Me-ve: 12h-18h/Sa-di: 11-17h.

Les Apéritifs du Musée, un cycle de conférences qui se tient au Musée Romain d'Avenches, entre 11h-12h. L'entrée est libre et l'apéritif offert. Les prochains thèmes seront: *Faustine II: épouse de Marc Aurèle, mère de douze enfants dont Commode*, par l'historienne Isabella Liggi; samedi 13 mars. *L'amphithéâtre d'Avenches. Histoire, reconstitution et réutilisation d'un bâtiment de spectacle*, par l'archéologue Philippe Bridel; samedi 17 avril.

Richesses historiques et disparition d'objets

Au début du 19^e siècle déjà, une forte demande pour de beaux objets mettait en péril les vestiges antiques. Avec le temps, cette tendance s'est accentuée. La richesse du site d'Avenches n'échappe malheureusement pas aux pillages. Des rumeurs de fouilles clandestines alimentent régulièrement les conversations de l'ancienne capitale romaine.

Anne Hochuli-Gysel a peu de moyens à disposition pour éviter la disparition d'objets retrouvés sur des propriétés privées. Sur un autre site en Suisse, on a décidé de rémunérer les personnes ramenant des antiquités. Au bout de quelque temps des pièces de monnaies romaines, inconnues auparavant à l'un de ces endroits, ont fait leur apparition. Après un travail d'investigation, on a découvert que ces monnaies provenaient de sites archéologiques en Turquie.

«J'ai trouvé une fresque!»

Avec cette méthode de dédommagement, le risque de polluer un lieu historique est grand. Pour limiter les dégâts, Avenches table sur la collaboration des habitants en valorisant leurs découvertes. Par exemple, il y a quelque temps, un homme a amené un fragment d'un bas-relief. Après investigations, les archéologues ont découvert que le personnage représenté était Jonas et qu'il s'agissait de la première scène biblique découverte à Avenches romaine. Le résultat de ces recherches, au vu de son importance, fera partie d'une prochaine publication. Un motif de fierté pour un citoyen honnête. — LuG

Fouilles dans les quartiers d'Aventicum, la capitale de l'Helvétie romaine dont les richesses archéologiques ont pu susciter un trafic illicite d'objets découverts par des particuliers..





Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur www.vaud.ch.

Des informations complémentaires aux descriptions de postes ci-dessous peuvent être trouvées en consultant la Feuille des avis officiels (FAO) aux dates indiquées sous chaque annonce ou en cliquant sur le lien «Offres d'emploi» du site internet de l'Etat de Vaud.

DEC Département de l'économie

4 à 6 postes ouverts dans diverses régions) Conseillers/Conseillères en personnel pour les Offices régionaux de placement 100%

Mission: conseil, suivi et placement des demandeurs d'emploi dans le cadre défini par la loi sur l'assurance-chômage (les classes de rémunération seront déterminées en fonction des titres et des années d'expérience).

Renseignements: M. Marc Bernoulli, 021/316.62.93

Adresse: réf. 4614G, Secrétariat général du DEC, URH, M. Marc Bonzoms, Rue Caroline 11 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 01.03.04

Publié dans la FAO le 17.02.04

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Employé-e d'administration (Aide-comptable) au Service financier de l'Université de Lausanne 100%

Mission: tenue de la comptabilité de la Faculté de biologie et de médecine (Etat de Vaud et fonds institutionnels) (cl. 10-12).

Renseignements: M. Gérard Mareine, 021/692.23.29

Adresse: réf. 4610G, Bureau de gestion du personnel de l'Université, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 17.02.04

Secrétaire ou Premier/ère secrétaire A (comptable) au Service financier de l'Université 100%

Mission: responsable d'un groupe de cinq personnes, vous êtes chargée-e de la tenue des comptabilités et des paiements, sur le logiciel SAP, de plusieurs facultés de l'Université.

Renseignements: M. Gérard Mareine, 021/692.23.29

Adresse: réf. 4496G, Bureau de gestion du personnel de l'Université, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 17.02.04

DIRE Département des institutions et des relations extérieures

Employé-e d'administration pour l'Office de l'état civil d'Orbe 30%

Mission: assurer les tâches administratives de l'office. Assister les officiers et officières de l'état civil dans leur fonction (cl. 10-12).

Renseignements: M. Pierre Schneider, 021/316.38.57

Adresse: réf. 4600G, Service de la population, Mme Catherine Lemelle, Av. de Beaulieu 19 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 04.02.04

Employé-e d'administration pour l'Office de l'état civil d'Yverdon-les-Bains 100%

Mission: assurer les tâches administratives de l'office et assister les officiers/ères de l'état civil dans leur fonction. Traiter le courrier et effectuer la correspondance. Tenir à jour les dossiers de l'office. Effectuer les impressions de documents, le classement et l'archivage. Gérer le livre de caisse et traiter les

factures. Tenir l'agenda de l'office. Assurer l'accueil tant au guichet qu'au téléphone et renseigner les utilisateurs provenant du public et des autorités cantonales et fédérales (cl. 10-12).

Renseignements: M. Pierre Schneider, 021/316.38.57

Adresse: réf. 4601G, Service de la population, Mme Catherine Lemelle, Av. de Beaulieu 19 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 10.02.04

Employé-e d'administration pour l'Office de l'état civil de Morges 100%

Mission: assurer les tâches administratives de l'office et assister les officiers/ères de l'état civil dans leur fonction. Traiter le courrier et effectuer la correspondance. Tenir à jour les dossiers de l'office. Effectuer les impressions de documents, le classement et l'archivage. Gérer le livre de caisse et traiter les factures. Tenir l'agenda de l'office. Assurer l'accueil tant au guichet qu'au téléphone et renseigner les utilisateurs provenant du public et des autorités cantonales et fédérales (cl. 10-12).

Renseignements: M. Pierre Schneider, 021/316.38.57

Adresse: réf. 4603G, Service de la population, Mme Catherine Lemelle, Av. de Beaulieu 19 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 10.02.04

Employé-e d'administration pour l'Office de l'état civil de Nyon 70%

Mission: assurer les tâches administratives de l'office et assister les officiers/ères de l'état civil dans leur fonction. Traiter le courrier et effectuer la correspondance. Tenir à jour les dossiers de l'office. Effectuer les impressions de documents, le classement et l'archivage. Gérer le livre de caisse et traiter les factures. Tenir l'agenda de l'office. Assurer l'accueil tant au guichet qu'au téléphone et renseigner les utilisateurs provenant du public et des autorités cantonales et fédérales (cl. 10-12).

Renseignements: M. Pierre Schneider, 021/316.38.57

Adresse: réf. 4604G, Service de la population, Mme Catherine Lemelle, Av. de Beaulieu 19 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 10.02.04

Employé-e d'administration pour l'Office de l'état civil de Vevey 100%

Mission: assurer les tâches administratives de l'office et assister les officiers/ères de l'état civil dans leur fonction. Traiter le courrier et effectuer la correspondance. Tenir à jour les dossiers de l'office. Effectuer les impressions de documents, le classement et l'archivage. Gérer le livre de caisse et traiter les factures. Tenir l'agenda de l'office. Assurer l'accueil tant au guichet qu'au téléphone et renseigner les utilisateurs provenant du public et des autorités cantonales et fédérales (cl. 10-12).

Renseignements: M. Pierre Schneider, 021/316.38.57

Adresse: réf. 4605G, Service de la population, Mme Catherine Lemelle, Av. de Beaulieu 19 – 1014 Lausanne. Publié dans la FAO le 10.02.04

DSAS Département de la santé et de l'action sociale

Juriste (H/F) pour le Service de prévoyance et d'aide sociales 50%

Mission: instruire et rendre des décisions réclamant le remboursement des prestations d'aide sociales indues. Instruire et déposer les plaintes pénales concernant les infractions signalées par les autorités d'application en matière d'ASV et de RMR et suivre la procédure. Requêtes en matière de poursuites. Recherches juridiques (cl. 24-28).

Renseignements: Mme Françoise von Urach, 021/316.52.37

Adresse: réf. 4609G, Service de prévoyance et d'aide sociales, Mme Françoise von Urach, Av. des Casernes 2 – 1014 Lausanne
Publié dans la FAO le 17.02.04

Assistant-e social-e A pour le Service des assurances sociales et de l'hébergement 75%

Mission: apporter un appui social aux résidents des EMS et à leur entourage. Traiter les demandes de garanties particulières, notamment celles se rapportant aux prestations délivrées dans des logements protégés (cl. 19-21).

Renseignements: Mme Chantal Resplendino, 021/316.51.59

Adresse: réf. 4611G, SASH, Mme Carmen Schwab, BAP – 1014 Lausanne
Publié dans la FAO le 17.02.04

Secrétaire (Secrétaire-correspondancier/ère) pour le Service de prévoyance et d'aide sociales 100%

Mission: gérer de façon autonome les dossiers de recouvrement et d'avances sur pensions alimentaires. Représenter l'Etat en justice dans les affaires courantes. Assurer les permanences du Bureau de recouvrement et d'avances sur pensions alimentaires (BRAPA) dans les Centres sociaux régionaux (CSR). Garantir la coordination des interventions avec les CSR. Signer le courrier du Bureau selon les directives en vigueur (cl. 15-18).

Renseignements: Mme Denise Parein, 021/316.52.22

Adresse: réf. 4612G, Service de prévoyance et d'aide sociales, Mme Denise Parein, Av. des Casernes 2 – 1014 Lausanne
Publié dans la FAO le 17.02.04

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

Service du personnel de l'Etat de Vaud – Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23 – www.vaud.ch

BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Heures d'ouverture:

8h - 12h et 13h30 - 17h

(vendredi jusqu'à 16h30)



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Sociétés d'électricité: l'Etat reste actionnaire

Le Député Michel Golay a interpellé le Conseil d'Etat sur l'ouverture de l'actionariat de sociétés de production et de distribution de l'énergie électrique non seulement aux collectivités publiques mais auprès de particuliers. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat constate que cette ouverture de l'actionariat aux particuliers existe déjà dans les faits. Néanmoins, vu les incertitudes sur l'évolution du marché de l'électricité et le vote populaire vaudois du 22 septembre 2002, il tient à conserver une présence forte au capital de la Romande Energie, même si, vu l'état des finances cantonales, la tendance générale est de ne pas prendre de nouveaux engagements financiers.

Romande Energie: le Conseil d'Etat veille au respect du vote populaire sur la LME

Par une résolution déposée en septembre 2002, le Député Xavier Koeb demandait au Conseil d'Etat «de rappeler à la Romande Energie l'opposition à la nouvelle loi sur le marché de l'électricité exprimée par les collectivités publiques qui sont ses propriétaires et d'insister auprès des dirigeants de l'entreprise pour qu'ils fassent preuve de retenue». Dans sa réponse, le

Conseil d'Etat précise qu'il poursuit sa politique de maintien d'un service public de qualité et que la présence de représentants de l'Etat dans le conseil d'administration de la Romande Energie permettra de répercuter ses options.

DINF

Département des infrastructures

Maîtrise de la consommation d'énergie

En réponse au postulat du député François Marthaler pour une meilleure consommation d'énergie dans les bâtiments publics, le Conseil d'Etat précise qu'il a adopté une Conception cantonale de l'énergie, qui fixe les priorités en matière de politique énergétique et constitue la référence de la future loi cantonale sur l'énergie soumise au Grand Conseil en 2004. En outre, des directives énergétiques concernant les bâtiments de l'Etat ont été signées en juin 2003 par les trois chefs de département concernés (DINF, DSE et DFIN). Pour l'administration centrale, les dépenses relatives aux consommations d'énergie sont groupées au Service immobilier et logistique. D'autres secteurs spécifiques sont autonomes pour la commande et le paiement du combustible. Le détail des coûts est alors disponible dans le rapport annuel du groupe Energie du Service des bâtiments, monuments et archéologie.

DFIN

Département des finances

Nouveau dispositif pour le contrôle politique des investissements

Dans le cadre de la réorganisation du dispositif budgétaire de l'Etat de Vaud, les objets d'investis-

tissement bénéficient d'une nouvelle procédure d'attribution. Basé comme le budget de fonctionnement sur le principe des dotations, le budget d'investissement traduit plus directement que par le passé les priorités politiques du Conseil d'Etat. Le Gouvernement fixe chaque année le montant qu'il entend consacrer aux investissements (actuellement 250 millions selon le Programme de législature). Six groupes dits de priorisation sont créés (informatique, territoire et mobilité, université, santé, immobilier, stratégique), et représentés chacun par une instance administrative. En fonction des ressources qui lui sont attribuées, chaque groupe sélectionne et propose les projets au Conseil d'Etat, qui se détermine lors de la procédure budgétaire. Désormais sans objet, le Groupe de détermination en matière d'investissement (GDI) sera dissous au 31 décembre 2004, à l'issue du suivi budgétaire de l'année en cours.

DEC

Département de l'économie

Jeunes travailleurs: oui à l'abaissement de l'âge de protection à 18 ans

En réponse à une consultation relative à la loi fédérale sur le travail, le Conseil d'Etat se rallie à la proposition d'abaisser l'âge de protection des jeunes travailleurs à 18 ans. Cette limite est actuellement fixée à 19 ans pour les jeunes travailleurs et à 20 ans pour les apprentis. L'Exécutif accepte cette modification afin de permettre une harmonisation du droit suisse au sujet de l'âge de la majorité - qui serait ainsi aligné sur celui de la majorité civile - et également afin de le rendre conforme aux accords internationaux. Son soutien est cependant conditionné au strict respect des dispositions prévues dans l'ordonnance d'application, qui visent à renforcer la protection et la sensibilisation des jeunes travailleurs de moins de 18 ans.

Le Paris sans fin d'Alberto Giacometti



2004 BY PROLITERS, ZÜRICH

Pendant dix ans et pratiquement jusqu'à sa mort en janvier 1966, Alberto Giacometti travailla à son projet de livre qui réunit 150 lithographies. Avec des interruptions de 6, 7, 8 mois, des périodes de découragement lorsqu'il réalise que «Paris n'est plus qu'un souvenir lointain»; de lassitude aussi tandis qu'il se souvient, avec étonnement presque, à quel point il était «important d'y être» lorsqu'il se lance dans ses pérégrinations parisiennes, «dessinant au plus vite tout ce qui le frappait». Et lorsqu'il touche au but et que seuls manquent les textes (Giacometti ne rédigea que dix des 16 pages prévues avant de mourir), il s'effraie de «tout ce qu'il a raté» et regrette «que se soit déjà fini». Œuvre posthume – «Paris sans fin» paraîtra en 1969. – testament captivant d'une vie.



2004 BY PROLITERS, ZÜRICH

Alberto Giacometti, mis à part un interlude genevois, a surtout vécu à Paris. Une ville, des habitants qu'il a racontés dans un livre devenu mythique, «Paris sans fin», et dont les pages se déroulent au Cabinet des Estampes.

Croquer Paris. Ses rues, ses cafés, ses terrasses, le Jardin des plantes, la gare de l'Est, l'atelier de son imprimeur lithographe Fernand Mourlot. Ses habitants aussi, sa femme Annette, ses modèles et ses amis. Une sorte de kaléidoscope aussi vif que changeant. Giacometti veut rendre la sensation qu'il ressent lorsqu'il observe Paris, banal et exemplaire à la fois. Fugacité de l'instant et pérennité des scènes saisies. A l'instar de ces habitués du cafés, perchés sur le tabouret devant le zinc tandis que derrière leur dos s'échappe une colonne tout en torsades.

A l'occasion de la réédition du livre mythique d'Alberto Giacometti, *Paris sans fin*, le Cabinet cantonal des Estampes déroule les 150 lithographies (dessins au crayon sur du papier report qui n'autorise aucun coup de gomme) de l'ouvrage dans deux de ses salles. Un reportage sur le Paris des années 1950, tout en virtuosité, humour et en toute liberté. – AG

«Giacometti. Paris sans fin.». Au Cabinet cantonal de Estampes, Musée Jenisch, à Vevey. **Mardi** à dimanche: 11h à 17h30. **Conférences:** mardis 16 mars et 27 avril, par l'auteur du catalogue de l'exposition, Sylvie Wuhrmann, ainsi que mardi 1^{er} juin, à 20h, par le directeur adjoint du Musée, Dominique Radrizzani. **Visites-découvertes pour les enfants:** animation pour les classes primaires de Vevey et environs, sur inscription; les après-midis. **Gratuit.** Tél.. 021 921 29 50. Jusqu'au 13 juin.

Expositions

CHUV, hall principal, Lausanne. Claude Augsburger expose ses œuvres qui questionnent de façon ludique et critique la peinture abstraite. Jusqu'au 26 février.

Musée de l'Elysée, Lausanne. *Je t'envisage. La disparition du portrait.* Une exposition qui lève le voile sur les représentations récentes du visage dans le portrait. **Concert:** improvisations musicale d'un trio au gré des photos exposées, samedi 21 février, à 20h. **Ateliers pour enfants dès 7 ans:** réalisation d'autoportraits, dimanches 22 février, 21 mars, 18 avril et 9 mai, de 14h à 16h. **Visites guidées:** dimanches 15 mars, 25 avril et 16 mai, à 15h. Du lundi au dimanche, de Premier volet jusqu'au 28 mars, 2ème volet du 2 avril au 23 mai.

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. *Accrochage [Vaud 2004].* Une exposition des œuvres récentes de quelque 44 artistes vaudois ou travaillant dans le canton sur les 200 inscrits. Le prix du jury est allé à Bernard Voïta tandis qu'une salle est consacrée au lauréat 2003, Robert Ireland. Jusqu'au 19 février.

Projections

Ciné du Musée, Lausanne. Les musées scientifiques cantonaux proposent des projections tout public, les mercredis dès 14h30, à l'aula du Palais de Rumine. Entrée libre. *De vrais citoyens, conte de deux manchots du Cap:* entre reproduction, pollution et séparation. Mercredi 18 février. *Le champignon, la plante et la fourmi:* Mercredi 3 mars.

Musique

André-Daniel Meylan et les Globe-Glotters a cappella. Enseignant et chanteur, André-Daniel Meylan chante son dernier CD à travers la Suisse romande. Prochaines étapes: 20 février, au Théâtre de Poche de **Bienne**, à 20h30; 12 mars à la salle de spectacles de **Renens**, à 20h30; 23 avril, au Casino de **Rolle**, à 20h30.

Conférences

«*Comment peut-on être victime de violence(s) en Eglise?*», par Franck Le Vallois, dans le cadre des Cafés-théologiques, mardi 24 février, de 19h15 à 20h45, boulevard de Grancy 54, lausanne.

«*Aide aux victimes*», conférence-lunch animé par Françoise Rovelli et Martine Lambercier qui présenteront le Centre de consultation LAVI. Jeudi 19 février, de 12h à 13h45, à la Maison de la Femme, Eglantine 6, Lausanne (frs 10.-).